



Le président a annoncé de nouvelles cures d'austérité : contre les salaires, les retraites, le temps de travail, l'assurance chômage, la sécurité sociale, les services publics ? L'arnaque est grossière et scandaleuse !

Les macronistes, LR et RN ont refusé l'augmentation générale des salaires et la taxation des superprofits (alors que ceux des entreprises du CAC 40 explosent). En 2021, 70 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des entreprises françaises, soit +11 % en un an. Le patrimoine des 500 plus grosses fortunes françaises représente 1 000 milliards d'euros (pour comparaison, le déficit

attendu en 2022 pour la France est de 154 milliards).

150 milliards d'euros par an d'aides publiques sont versés aux entreprises sans conditionnalité et souvent sans contrôle. La fraude et l'évasion fiscales représentent 100 milliards par an. Depuis 2017, c'est 21 milliards par an de cadeaux fiscaux aux entreprises. La suppression de l'ISF fait perdre 3,5 milliards d'euros. La suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de nouvelles baisses des impôts de production sont prévues. La mise en place d'une égalité salariale entre les femmes et les hommes, permettrait d'injecter 61,9 milliards d'€ dans l'économie.

Et c'est le système social français qu'il faudrait davantage sacrifier au profit du capital ?

Les deux lois du « paquet pouvoir d'achat » ne valorisent ni le travail, ni la reconnaissance des qualifications, ni les compétences. Elles sont parcellaires et non-contraignantes. Elles vont à l'encontre des augmentations de salaire, elles sont loin de compenser l'inflation (prévision de 10 % fin 2022) et de rattraper des années d'austérité.

Pour les fonctionnaires, l'augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice ne couvre ni les 10 années de gel, ni la hausse de l'inflation, ni le tassement des grilles indiciaires (à ce jour, les 7 premiers échelons des agents C et les 3 premiers des B sont identiques au SMIC). Il est urgent d'améliorer le sort des agents. Il faut investir dans la Fonction publique !

À la DGFIP des échanges ont eu lieu pour une négociation sur le régime indemnitaire : aucune mesure générale proposée par la DG, deux mesures ciblées relevant du saupoudrage, de l'action sociale en guise d'indemnitaire, la volonté de réintroduire une modulation à la tête du client, et la création d'une « prime de fidélisation » limitée à quelques agents et source de nouvelles inégalités. On se fiche de nous !

La CGT Finances Publique revendique pour l'indemnitaire de vraies mesures pérennes pour tous les agents. Nous refusons toute modulation (dont le RIFSEEP). Nous revendiquons un complément de traitement indiciaire (CTI), déjà octroyé aux professionnels de santé à hauteur de 49 points d'indice, dans la perspective d'intégration dans le salaire des primes à valeur salariale pour toute la Fonction publique (sans effet négatif sur la revalorisation indiciaire).

La CGT Finances Publique revendique pour nos salaires notamment une revalorisation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice avec rattrapage et indexation sur l'inflation, la revalorisation des grilles, des rémunérations plus justes pour les non-titulaires.

Retrouvez les propositions CGT et CGT Fonction publique sur les salaires :

<https://www.cgtfinancespubliques.fr/content/les-10-mesures-durgence-de-la-cgt-pour-les-salaires-et-le-pouvoir-dachat>

<https://www.cgtfinancespubliques.fr/content/urgence-pour-les-salaires-urgence-pour-la-fonction-publique>

Urgence pour nos salaires, urgence pour la Fonction publique, urgence pour les agents de la DGFIP :

Toutes et tous en grève et en manifestation unitaire interprofessionnelle le 29 septembre !

fichiers:



[Télécharger appel_au_29_09_22_def.pdf](#) (721.86 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Luttes 2022](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
